



Attractivité démographique : un enjeu pour les territoires en difficulté

Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région qui attire le plus grand nombre d'habitants après l'Île-de-France. Toutefois, ce volume d'arrivées est relativement faible par rapport à l'ensemble de la population. Les nouveaux arrivants sont plutôt jeunes, qualifiés et s'installent surtout en milieu urbain, là où se concentrent les établissements d'études supérieures et les emplois qualifiés. Les zones rurales et montagneuses sont nombreuses à perdre des habitants, notamment dans l'ouest et le sud de la région. Le déficit des naissances par rapport aux décès en est souvent la cause. Les personnes qui s'installent dans ces territoires sont pour la plupart âgées, à la retraite ou plus jeunes mais de condition modeste. L'accueil de nouvelles populations est donc un enjeu de développement pour les territoires vieillissants.

Medhy Martin, Axel Gilbert

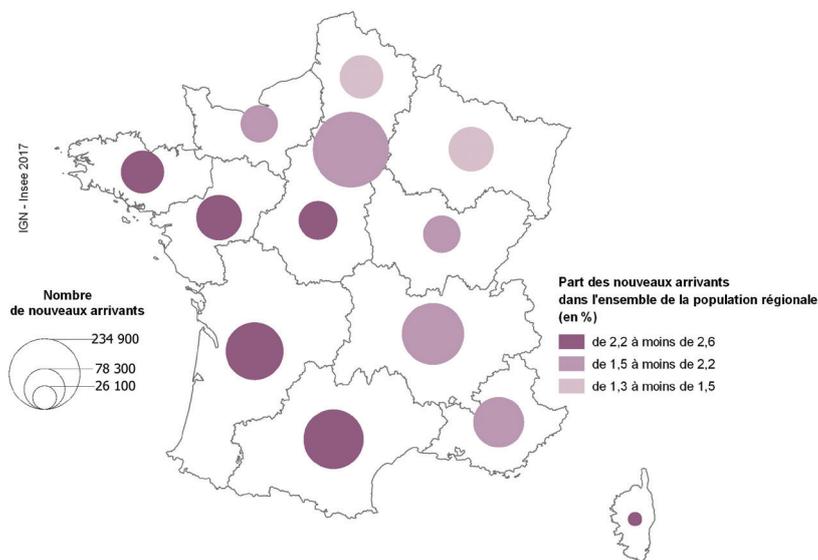
Au cours de l'année 2012, 160 000 personnes sont venues s'installer en Auvergne-Rhône-Alpes, plaçant la région au deuxième rang après l'Île-de-France. Mais rapporté à l'ensemble de la population, on ne compte que deux nouveaux arrivants pour cent habitants. Auvergne-Rhône-Alpes se classe ainsi au 9^e rang des 13 régions métropolitaines pour ce critère d'attractivité (figure 1), loin derrière les régions de l'ouest et du sud de la France.

En revanche, Auvergne-Rhône-Alpes tend à conserver ses habitants, de sorte que le solde migratoire est positif avec la plupart des autres régions françaises (à l'exception de la Nouvelle-Aquitaine, de l'Occitanie, de la Bretagne et des Pays de la Loire). L'excédent migratoire avec le reste de la France s'élève à 17 000 personnes par an.

Un arrivant sur quatre provient de l'étranger, les autres viennent d'autres régions de France, surtout d'Île-de-France

1 Auvergne-Rhône-Alpes : une affluence de nouveaux habitants modérée au vu de la population

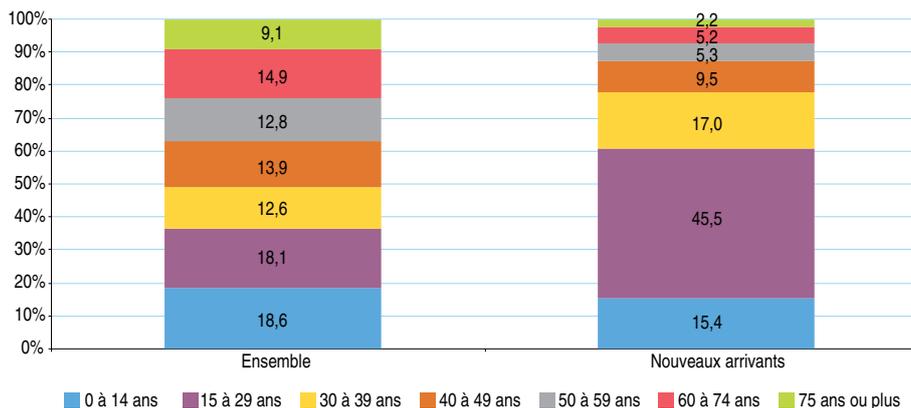
Nombre et part dans la population des nouveaux arrivants sur un an



Champ : nouveaux arrivants en Auvergne-Rhône-Alpes en provenance d'autres régions françaises ou de l'étranger
Source : Insee, Recensement de la population 2013, exploitation complémentaire

2 Près de la moitié des nouveaux arrivants sont âgés de 15 à 29 ans

Répartition de la population et des nouveaux arrivants d'Auvergne-Rhône-Alpes sur un an par tranche d'âge (en %)



Champ : nouveaux arrivants en Auvergne-Rhône-Alpes en provenance d'autres régions françaises ou de l'étranger
Source : Insee, Recensement de la population 2013, exploitation complémentaire

(15 %) et des régions limitrophes (Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Occitanie, Bourgogne-Franche-Comté). Le profil des arrivants d'Île-de-France est spécifique. Il s'agit surtout d'actifs qualifiés parmi lesquels des personnes originaires d'Auvergne-Rhône-Alpes parties faire leurs études ou ayant débuté leur carrière professionnelle à Paris (encadré). 40 % des actifs en provenance d'Île-de-France sont des cadres.

Des nouveaux arrivants jeunes et qualifiés

Les nouveaux arrivants sont plutôt jeunes. Ils contribuent ainsi à ralentir le vieillissement de la population régionale. Plus de la moitié (61 %) ont moins de 30 ans (figure 2). L'offre importante en enseignement, notamment supérieur, et les possibilités d'emploi variées attirent des jeunes, principalement entre 15 et 29 ans (45 % des nouveaux arrivants).

Auvergne-Rhône-Alpes se distingue par la proportion d'arrivées de cadres et professions intellectuelles supérieures (figure 3). C'est la deuxième région la plus attractive vis-à-vis des cadres (après l'Île-de-France), aussi bien en nombre d'arrivées qu'en proportion. Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 14 % des nouveaux arrivants (21 % pour l'Île-de-France) alors qu'ils constituent seulement 7 % de la population régionale. Les catégories sociales supérieures sont les plus mobiles et Auvergne-Rhône-Alpes les attire grâce à l'offre de travail qualifié et la présence de fonctions métropolitaines dans les grandes villes. Les professions intermédiaires et les employés arrivent aussi en nombre dans la région (respectivement 15 % et 14 %).

Les villes, destination privilégiée des nouveaux arrivants

Les nouveaux habitants de la région emménagent plutôt en ville : Lyon, Clermont-Ferrand, Grenoble, les villes du Genevois et

du sillon alpin (figure 4). C'est surtout le cas des étudiants, en raison de l'implantation des établissements d'études supérieures. Les villes universitaires attirent ainsi un flux continu de nouveaux étudiants, dont une partie repartent dans leur région d'origine une fois leurs études terminées. Les grandes villes concentrent également les arrivées de cadres et professions intellectuelles supérieures.

Les populations plus modestes s'éloignent des centres-villes pour la périphérie, notamment en raison du coût de l'immobilier. En effet, même si les professions intermédiaires emménagent encore en centre-ville, leur proportion est conséquente dans le périurbain. Les employés et ouvriers s'éloignent davantage vers des territoires plus ruraux. De même, les familles avec enfants, qui souhaitent des logements plus vastes, s'installent plus souvent dans les territoires périurbains et ruraux.

Attirés par des territoires plus ensoleillés, des personnes âgées et des retraités viennent habiter certains territoires ruraux du sud de la région en Ardèche et dans la Drôme, entre

Aubenas et les Baronnie. Le nombre de ces nouveaux arrivants reste assez modeste dans ces territoires à faible densité, mais leur part est importante par rapport à la population locale.

Sur l'ensemble de la région, les départements comportant de grandes métropoles sont donc les plus attractifs. Le Rhône, en tête avec l'agglomération lyonnaise très dense et très étendue, accueille plus du quart des nouveaux arrivants. Les départements de l'Isère et de la Haute-Savoie accueillent aussi beaucoup de nouveaux habitants. Ils attirent chacun 13 % des nouveaux arrivants grâce à l'influence de Grenoble et de la périphérie de Lyon pour l'Isère et du Genevois et d'Annecy pour la Haute-Savoie. La situation du Genevois français est très particulière. L'arrivée de nombreux travailleurs transfrontaliers contribue à faire de la Haute-Savoie le département de Métropole à la plus forte croissance démographique.

À l'ouest de la région, les volumes d'arrivées sont plus réduits. Cependant, les nouveaux arrivants y représentent plus de 2 % de la population. Ils participent au redressement démographique de la partie auvergnate.

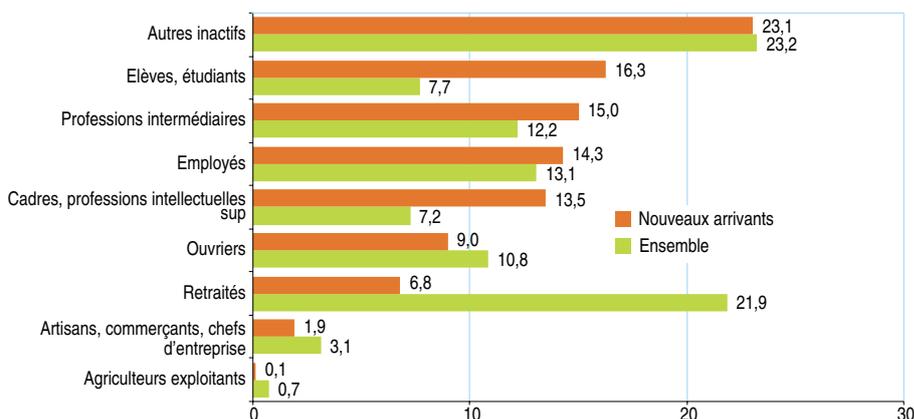
Des territoires perdent des habitants...

L'attractivité envers les nouveaux arrivants reste un enjeu de développement dans de nombreux territoires, en particulier les territoires vieillissants qui dépendent de l'arrivée de nouveaux habitants pour maintenir le niveau de leur population. Cette situation peut justifier la création ou l'amplification de politiques d'accueil en Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans la région, un quart des territoires de vie perdent des habitants (figure 5). Ils se situent principalement en montagne : dans la Maurienne, le Mont-Blanc et le Diois du côté

3 De nombreuses arrivées d'étudiants et d'une population favorisée

Répartition de la population et des nouveaux arrivants sur un an en Auvergne-Rhône-Alpes par catégorie socioprofessionnelle (en %)



Champ : nouveaux arrivants en Auvergne-Rhône-Alpes en provenance d'autres régions françaises ou de l'étranger
Source : Insee, Recensement de la population 2013, exploitation complémentaire

des Alpes, le Bugey dans le Jura et dans le Vivarais et la quasi-totalité du Cantal pour le Massif central. Ces zones rencontrent des problèmes d'enclavement liés à la montagne, qui relèvent d'actions adaptées comme la politique de massif. La déprise démographique est aussi marquée autour d'Ambert, de Roanne, de Montluçon, et à l'est de l'axe Thiers-Moulins. Néanmoins, de nouvelles personnes extérieures à la région s'installent sur ces territoires. Il s'agit plutôt de personnes de plus de cinquante ans, qui vivent seules, et de personnes de condition modeste (ouvriers, employés retraités, inactifs).

Dans de tels territoires, l'attractivité envers les nouveaux arrivants dépend de nombreux facteurs. On peut citer le développement de l'emploi, parfois dans un contexte de restructuration économique difficile, l'accès aux équipements, la revitalisation des centres-bourgs, l'amélioration de l'accès aux réseaux mais aussi la notoriété du territoire.

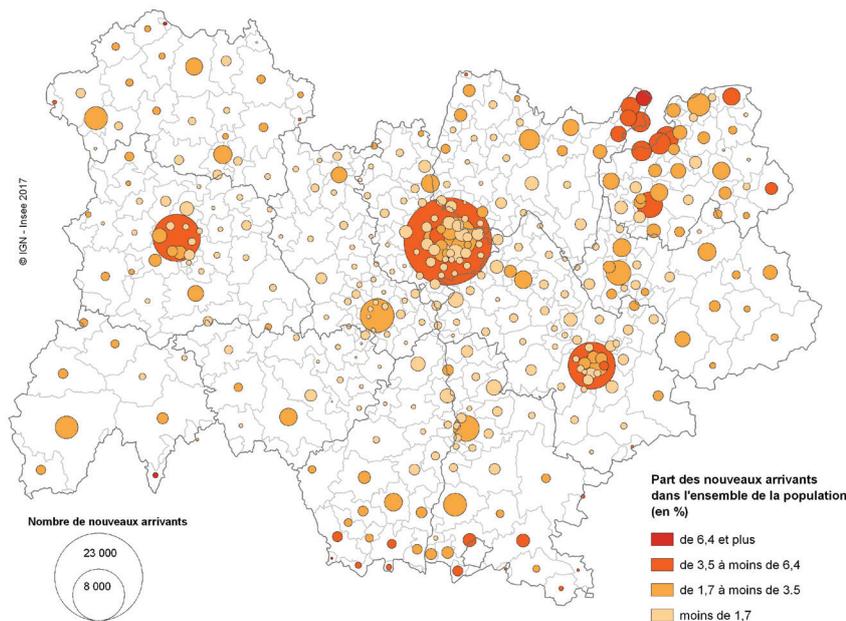
La perte d'habitants peut être consécutive à un déficit de naissances par rapport aux décès (solde naturel négatif) cumulé à un nombre de personnes qui quittent le territoire supérieur à celui des entrées (solde migratoire négatif). Les territoires dans ce cas, peu nombreux, manquent d'attractivité et de dynamisme démographique. Des personnes âgées viennent toutefois s'y installer, ainsi que des couples, notamment quadragénaires, avec enfants de moins de 15 ans mais ils restent de condition très modeste.

Par ailleurs, un solde migratoire peut être positif sans compenser suffisamment un solde naturel négatif. Ces territoires ont donc une certaine attractivité mais celle-ci doit être accentuée pour compenser les effets du vieillissement de la population. Quelques villes moyennes d'Auvergne comme Moulins, Aurillac, Saint-Flour, et plus généralement le Cantal se trouvent dans cette situation. Parmi leurs nouveaux arrivants, les retraités sont surreprésentés : 16 % des arrivées (pour 7 % des nouveaux arrivants sur l'ensemble de la région). Les arrivants actifs sont pour la plupart des employés, à l'image de la population active générale de ces villes moyennes. La réussite de la transformation économique de ces territoires conditionnera largement leur attractivité future.

Troisième cas possible, les territoires jeunes, où le solde naturel positif ne parvient pas à compenser les nombreux départs. Ils peinent donc à garder leur population. Des territoires alpins comme la Maurienne ou le Mont-Blanc sont concernés. Une partie de ces territoires relèvent toutefois de bassins de vie proches des grands pôles de la région (autour de Saint-Étienne, Clermont-Ferrand ou Grenoble), ou de territoires marqués par

4 Les grands pôles urbains, le Genevois et le sud de la région particulièrement attractifs

Nombre et part des nouveaux arrivants dans la population sur un an



Champ : nouveaux arrivants en Auvergne-Rhône-Alpes en provenance d'autres régions françaises ou de l'étranger
Source : Insee, Recensement de la population 2013, exploitation complémentaire

une baisse de l'emploi comme Oyonnax. La population qui arrive y est plus jeune, notamment des étudiants qui vivent seuls et s'installent dans ces zones à l'immobilier plus avantageux.

... d'autres en gagnent grâce à l'accueil de nouvelles populations

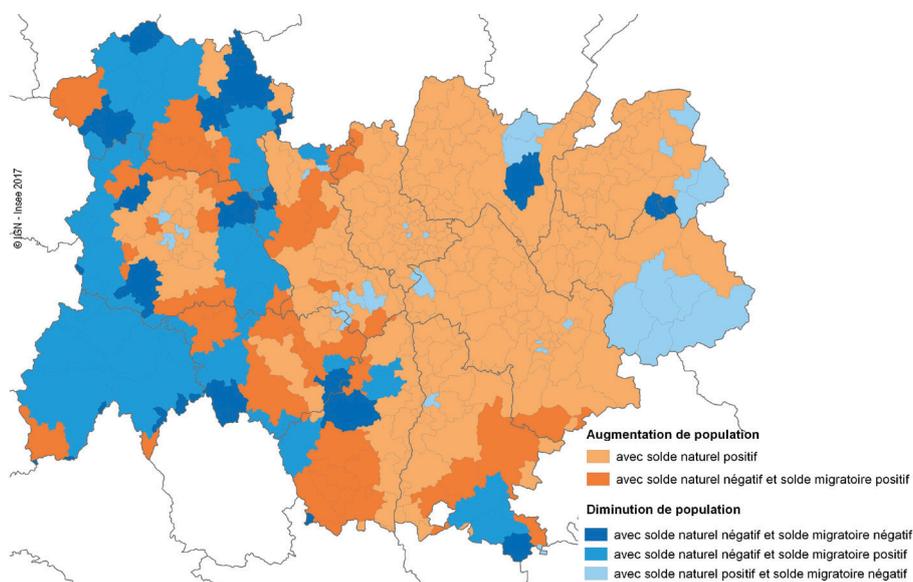
Plus des trois quarts des territoires de vie de la région gagnent des habitants. Certains réussissent à en gagner même s'ils comptent plus de décès que de naissances. Pour

ces territoires, où la moyenne d'âge est relativement élevée, l'accueil de nouvelles populations est donc le seul moteur de la démographie. Ils se situent à l'est de la Drôme, en Ardèche et dans l'ouest de la région. Dans certains cas (Aubenas), le solde migratoire très élevé permet même au territoire de figurer parmi les plus fortes croissances démographiques de la région.

Les nouveaux arrivants y sont plutôt âgés, de condition modeste (ouvriers et retraités) et en couple. Ces territoires attirent aussi les

5 Des territoires à enjeux surtout dans les zones rurales et de montagne

Répartition des territoires de vie en fonction de l'évolution de la population, des soldes naturels et migratoires entre 2008 et 2013



Champ : nouveaux arrivants en Auvergne-Rhône-Alpes en provenance d'autres régions françaises ou de l'étranger
Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2013

ménages avec enfants. En effet, les couples avec enfants, les personnes de moins de 15 ans et de 40 à 49 ans, ainsi que les familles monoparentales, sont surreprésentés.

Dans tous ces territoires, l'attractivité auprès des cadres et professions intermédiaires est difficile, faute d'emplois en abondance. À la question de l'attractivité résidentielle s'ajoute donc la question des activités économiques nouvelles qui peuvent s'implanter dans ces territoires éloignés des métropoles. ■

Revenir s'installer « au pays »

Plus de 18 % des nouveaux arrivants sont nés dans la région et reviennent s'y installer, et 12 % reviennent dans leur département de naissance. Ces « retours au pays » sont en proportion plus fréquents dans les territoires à faible attractivité résidentielle. Ainsi, la Loire est le département où la proportion de nouveaux arrivants originaires de la région ou du département est la plus forte. En revanche, sous l'effet de nombreuses arrivées de l'étranger dans la région genevoise, la proportion de nouveaux arrivants originaires du département d'installation ou de la région est faible dans l'Ain et la Haute-Savoie.

Outre la Loire, le retour dans le département de naissance est plus fréquent dans les territoires à la limite de la Lozère, du Forez, du nord de l'Allier et de l'axe Voiron-Valence. Ces zones particulièrement rurales attirent des personnes âgées qui reviennent pour la retraite, des seniors pour terminer leur carrière dans leur département d'origine et des jeunes de retour à la fin de leurs études. Les familles monoparentales sont aussi surreprésentées. Il peut s'agir de personnes ayant suivi leur conjoint et qui reviennent après séparation mais aussi pour des raisons de précarité.

Le mot du partenaire

Depuis 2006, l'Agence des territoires d'Auvergne (ARDTA) contribue au développement des territoires et à leur attractivité en conduisant une politique régionale d'accueil de porteurs de projets (création/reprise d'entreprises). L'ensemble des travaux de l'Agence sont partenariaux. Par ailleurs, l'Agence anime des dispositifs de développement numérique dans les territoires, soutient leur ingénierie, et pilote un observatoire des territoires pour l'action.

Cet observatoire est un outil de connaissance et d'aide à la décision. Il produit des cartes, analyses statistiques et études territoriales qui accompagnent les actions de l'Agence et de ses partenaires.

Ses deux champs d'observation principaux sont l'attractivité et le développement numérique des territoires. L'observatoire a pour objectif d'avoir une bonne connaissance de ces enjeux afin d'évaluer et d'orienter les dispositifs de développement dédiés.

Ainsi, l'observatoire avait montré que l'accueil de nouvelles populations avait été le seul moteur de la croissance démographique retrouvée dans les années 2000 en Auvergne. Aujourd'hui, cette nouvelle étude, réalisée en partenariat avec l'Insee, permet à l'Agence de mieux connaître l'attractivité des territoires de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle montre que l'accueil de nouvelles populations demeure un enjeu fort pour de nombreux territoires de cette région.

Définitions et méthodes

Cette étude repose sur le **recensement de la population**.

Migrations résidentielles

Les migrations résidentielles consistent à changer de logement. Elles sont estimées grâce à la question (introduite pour le millésime 2013) du bulletin individuel du Recensement de la population : « Où habitez-vous l'an dernier ? ». Les enfants de moins de 1 an et les départs vers l'étranger sont exclus du champ de l'étude, de même que les échanges avec Mayotte.

Auparavant, les enquêtes de recensement interrogeaient sur le lieu de résidence cinq ans auparavant. Les volumes ne sont pas comparables avec ceux diffusés précédemment. Les mouvements successifs au cours de la période échappaient à notre mesure.

Les entrants sont les individus présents sur le territoire étudié qui n'y résidaient pas l'année précédente. Les sortants sont le nombre d'individus présents sur le territoire étudié l'année précédente et n'y résidant plus. Le solde migratoire est égal au nombre d'entrants (en provenance de France) moins le nombre de sortants (vers la France). Rapporté à la population de la zone en fin de période moins le solde, il permet de mesurer l'impact des migrations sur la population.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Comme il n'est pas possible de connaître les sorties vers l'étranger, on utilise ici le solde migratoire apparent. C'est la différence entre l'accroissement de population du territoire et son solde naturel.

Territoires de vie : le zonage utilisé dans cette étude dérive des bassins de vie. **Les bassins de vie** sont un ensemble de communes organisées autour d'un pôle de service, au sein duquel la population a accès aux équipements et services les plus courants. Les bassins de vie de plus de 50 000 habitants sont découpés en zones plus petites, les territoires de vie, au sein desquels s'organise une grande partie de la vie quotidienne des habitants.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :

Jean-Philippe Grouthier

Rédactrices en chef :

Sandra Bouvet et Laure Héлары

Mise en page :

Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- « Le regain d'attractivité de l'Auvergne est lié à l'emploi et à la qualité de vie », *La Lettre Insee Auvergne* n° 76, septembre 2011
- « Une croissance démographique soutenue en région Auvergne-Rhône-Alpes », *Insee Analyse Auvergne-Rhône-Alpes* n° 1, janvier 2016
- Fiches « Migrations », *Atlas Auvergne-Rhône-Alpes* tome 3, 1^{er} trimestre 2017

